

# Les chansons montagnardes de la Suisse romande : [suite]

Autor(en): **Robert, W.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **56 (1918)**

Heft 5

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-213684>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

l'auteur de ces nombreux larcins : c'était un gros chat sauvage de près d'un mètre de long, tout compris. Mon père n'avait pas de permis de chasse. Sur mon avis, il envoya une dépêche au Scaphandrier des marais. Le même jour, celui-ci débarquait à la gare de X., où mon père l'attendait avec la Grise. Le lendemain matin, après conseil tenu à la cuisine, le Scaphandrier partit en chasse, en jurant qu'il ne rentrerait pas bredouille.

Or, le soir venu, personne !

Mon père avait le pressentiment d'un malheur ; il me dit d'aller vers la forêt voisine avec la grande corne et de souffler dedans de toute la force de mes poumons. Cela faisait un bruit d'enfer. Mais rien de rien ! Que faire ? Bien que la nuit tombât, je m'enfonçais sous bois résolument. Enfin, au pied d'un gros hêtre au tronc creux, je découvris mon chasseur et l'appelai. Mais il me fit signe de me taire. Je m'approchai doucement et j'aperçus, surgissant d'un trou, une énorme tête de chat, une tête qu'on aurait prise pour celle d'un tigre ; elle nous montrait l'ivoire de ses dents et roulait des yeux à vous donner la chair de poule.

Sûr de son coup, le Scaphandrier met la bête en joue et fait feu. Horreur ! c'est lui qui roule sur la mousse, la poitrine traversée par une balle : il paraît que le chat, au moment où la balle lui arrivait aux dents, s'était retourné d'un bond, si bien que le projectile, ressortant par où il aurait dû entrer, c'est mon pauvre Scaphandrier qui en fut la victime. Transporté chez nous la nuit même, il se prêta stoïquement à des soins qui le remirent sur pied, fort heureusement. En nous quittant il nous prévint que, si le chat n'était pas mort, il fallait s'adresser à Floridor.

Mais le chat, on ne l'a pas revu.

AÏTHÈS.

**Quand on fait la cour.** — Un ministre rentre à l'improviste chez lui et trouve, assis sur la même chaise, sa fille et son fiancé.

— Monsieur, dit-il d'un air solennel, quand je faisais la cour à celle qui devait un jour partager ma vie, je m'asseyais d'un côté de la pièce et elle de l'autre.

— Monsieur, répond le fiancé, j'aurais agi de même si j'avais fait la cour à votre femme.

### GENS DE VOLONTÉ

Il est entendu, incontestable, que le succès et l'avenir appartiennent aux forts et aux résolus, aux gens de volonté, en un mot. Ce n'est pas notre qualité dominante, à nous « Vaudois ». On nous l'a dit assez, et nous nous le répétons bénévolement. On assure, et nous ne sommes pas loin de le croire, « qu'on est né sur la molasse ». Evidemment, ce n'est pas pour nous donner du nerf.

Que diable ! ne prêtons pas complaisamment la main à ceux qui nous dénigrent. A ce jeu, nous perdrons peu à peu la confiance en nous-mêmes, qui est le corollaire de la volonté. Sans crier à tout venant qu'« il n'y en a point comme nous », encore une sottise prétention, qui n'est point de notre cru, — quelque mauvais plaisant l'a mise un jour sur notre compte et, bonnes pâtes que nous sommes, nous avons marché — nous avons peut-être plus de volonté, de fermeté et de persévérance qu'on ne le dit et que nous ne le croyons. Il n'y aurait pas besoin de remonter bien haut le cours des ans pour en trouver des témoignages manifestes. Disons plutôt « qu'il y en a beaucoup comme nous » et que, somme toute, le monde ne s'en porte pas plus mal.

Ce juste hommage rendu aux gens de volonté et à nous, Vaudois, modestie à part, reconnaissons que les « gens de volonté » sont parfois aussi ennuyeux et aussi encombrants que les « gens d'esprit ». Les uns et les autres vous

rebattent les oreilles de leur qualité dominante et affectent toujours de vous traiter en petits garçons.

Puis, sous prétexte de décision, d'énergie, les « gens de volonté » se permettent souvent toute une série de petites ou grandes privautés, plus ou moins bienséantes, afin que nul n'ignore qu'ils ne font que ce qu'ils veulent, comme ils veulent et quand ils veulent. La volonté, comme l'esprit n'est pas ce qu'on pourrait appeler une qualité modeste et courtoise.

Il y a des exceptions, toutefois. Elles ne sont pas courantes. Et c'est merveille alors de voir une personne qui possède cette précieuse qualité savoir en bénéficier sans forfanterie, sans bruit, sans heurt. Pour être calme, discrète aimable, si l'on peut dire, la volonté perd-elle sa force et ses droits ? Non point.

Bénis soient les gens de volonté, nous en avons un si grand besoin, mais, de grâce, qu'ils s'apprivoisent ! J. M.

**Cri du cœur.** — On parlait des difficultés croissantes du ravitaillement.

« Oh ! nous, fait un campagnard du Gros-Vaud, quand on souffrira de la faim, y en aura déjà bien quierques-uns de morts par Lausanne. »

**Discrétion.** — Un jeune médecin, un peu timide, faisait ses débuts comme vérificateur des décès. Il arrive dans une maison où il était appelé et, tout troublé, demande à la personne qui le reçoit à la porte :

— Mille pardons, Madame, ... pourrais-je voir le défunt... sans le déranger ?

### LES REMÈDES AU TEMPS JADIS

Sous ce titre le *Conteur*, dans son numéro du 3 mars 1917, a publié quelques recettes médicales en usage chez nous au XVII<sup>e</sup> siècle. M. F.-Raoul Campiche, archiviste à Genève, propriétaire du curieux volume qui les renferme, nous communique encore les suivantes qui sont assez de saison :

**Remède contre l'enrouement et rareté de la voix.** — Prenez choux rouges et faites bouillir, puis prenez du premier bouillon et y faites fondre, beurre ou huile sans sel ; avalez cela et votre voix se meurira et aura la voix meilleure. Le bouillon a aussi ceste propriété qu'il lache le ventre.

**Contre rhume.** — Prenez une bonne escuelle de lait de chèvre noire, si en puvés avoir, ou à défaut de celui d'une blanche, ou à faute de celui d'une chèvre, prenez de celui d'une vache, et le faite bouillir. Puis en mesme temps étant tout bouillant jettés y dedans, sucre fin, le gros d'une bonne pomme, canelle un baston, cloux de geroffle 3 ou 4 ; poivre long 2 grains, le tout bien pulvérisé après l'avoir osté de dessus le feu, et ayant bien mésié le tout dans l'escuelle avec une cueillier. Prenez ce lait et l'avaler tant chaud que le pourrés souffrir en vous alant coucher. Il incise les phlegmes crasses et visqueux, meurit la toux et reschauffe l'estomach.

**Contre douleur de teste.** — Prenez marjolaine, roses rouges et fleurs de bétoine de chascune une petite poignée et neuf bayes de laurier bien pillées, concassées les sus dictes fleurs et herbes légèrement et mettés les dites bayes parmi ; faites cuire le tout parmi un verre du meilleur vin blanc avec un peu d'eau tant soit peu seulement, jusque à ce que vous y puissiés souffrir la main. Par après sortés les dites herbes et fleurs et les espreignés, puis les mettés dans un sachet de toille lequell appliquerés sur la cervelle un peu chaud, vous pourrés faire servir le mesme sachet 9 ou 10 jours sécutif en le montrant tant soit peu au feu tous les mattins sy besoin est. (Expérimenté).

Nous ignorons le degré d'efficacité de ces recettes. Le plus simple est d'en faire l'essai.

### Les chansons montagnardes de la Suisse romande

par W. ROBERT

(Reproduit de l'*Echo des Alpes*.)

III

#### Le ranz des vaches. (SUITE.)

HEUREUSEMENT, le souhait du poète a été réalisé : Gustave Roux a reproduit, avec le talent qu'on lui connaît, toutes les scènes ébauchées par Juste Olivier dans un charmant album intitulé : *Armaillis et Vegnolans*. C'est aux Colombettes que l'artiste a pris ses paysages et ses personnages sur le fait et d'après nature. Cette exactitude, cette sincérité, donnent beaucoup de saveur à toutes ces gracieuses scènes rustiques. Pour avoir tout son charme, le ranz des vaches doit être entendu dans les lieux mêmes où il est né, soit à la porte d'un chalet, soit au bord d'un de nos lacs des Alpes. Il doit être chanté au milieu du carillon des cloches accompagné du beuglement des troupeaux. Il produit aussi une impression profonde le soir dans les hauts pâturages, alors que par un ciel étoilé on marche dans le silence de la nuit. Tout à coup, sur une alpe voisine, le ranz des vaches retentit à vos oreilles et vous charme par ses accents simples et sauvages. La puissance de sa mélodie est surtout grande sur l'âme du montagnard exilé en pays étrangers. On sait qu'il était défendu de jouer le ranz des vaches aux régiments suisses, car le mal du pays qu'il produisait sur eux leur faisait abandonner leurs drapeaux. M. Szadowsky, dans ses recherches à ce sujet, prétend n'avoir jamais pu prouver l'authenticité du fait. Nous répondrons par une citation tirée de la dissertation de Th. Zwinger sur la nostalgie, publiée à Bâle en 1710. On y trouve mentionnée « la défense, sous les peines les plus sévères, de jouer, de chanter, même de siffler, cette chanson que nous appelons dans notre idiome national : Ranz des vaches ; en allemand : Kuhreihen. »

Cela prouve que, déjà avant 1710, le ranz des vaches était populaire en Suisse.

La tradition attribue au ranz des vaches une origine appenzelloise. On l'a envisagé aussi comme « un ensemble de motifs nationaux composés à l'étranger, spécialement dans les régiments suisses, et plus tard introduits chez nous par les musiciens revenant du service.

Pourquoi le ranz des vaches n'aurait-il pas été composé par les armaillis des Colombettes ? La Gruyère nous fournit un assez grand choix de *coravales* pour qu'on puisse l'admettre. Quant à la distinction faite par M. Szadowsky entre le ranz des vaches de la Gruyère et celui des Ormonts, elle n'a pas sa raison d'être, puisqu'ils sont identiques.

Le Jura nous offre deux ranz : *La tsanson dâo Fretâi et Lé vatsès à la montagne*.

Dans la chanson du fruitier, le ranz de Vaulion, on assiste d'abord au départ des vaches, de la « Balize » qui donne du lait « tout plein un seillon », de la « Motaile », « du pauvre Pindzon » (pigeon). Arrivé à l'alpage, le vacher commande à son troupeau de brouter jusqu'à ce que les tétines soient bien remplies. — « Pendant ce temps, chantons tous (très-tous, comme on dit chez nous) pour nous réjouir :

« Ora, ne tzanteint très-ti  
Po no redzoï »

Puis vient l'éloge de la femme de l'armailli, elle fait si bien « son petit train-train » dans le chalet ; elle sait trancher, traire, écrémer, bre...

« rien ne peut l'intimider. » Mais la Saint-Denis est arrivée, la première neige est déjà tombée ; il faut redescendre à la plaine et rendre les vaches à leurs propriétaires. Vous voyez : « c'est du pesant », la Balize n'est « rien maigre », le Pindzon est gras « comme un tesson. » Et l'on se quitte en fort bons termes :

— « Grand maci ! portâ-vo bin  
Tant qu'à l'an que vint. »

Les vatsés à la montagne se mettent en route « senaillirès lè premirès. » Il faut voir leur air de contentement, il n'y a pas besoin de bâtons pour les battre, il suffit de « quelques raisons » pour qu'elles suivent le « bovaïron ».

Le montagnard met son bétail au-dessus de tout; c'est sa richesse; ensuite seulement vient sa femme et ses enfants; aussi, quand il descend à Saint-Cergues pour faire visite à sa Jeannette, ce qu'il aime encore le mieux revoir, c'est ses vaches et ses génisses :

« Quand ye décheind' à Chin-Cherdzo  
Po trovà ma Djanoton;  
Cein que y'amo adi revaire  
C'est mè modze et mè mdzon. »

Différents ranz des vaches ont été publiés, surtout ceux du Simmenthal, de l'Emmenthal, de l'Entlebuch, de l'Appenzell, etc., etc. Une étude comparée de ces divers ranz aurait un grand intérêt, mais elle exige la connaissance des dialectes de la Suisse allemande et ne rentre pas dans notre cadre.

Il en est de même des prières de l'alpe. (Alpsegen), sortes de litanies que les pâtres chantent le soir et le matin, pour implorer la protection des saints sur eux et sur leurs troupeaux. « La manière particulière dont est exécutée cette prière, l'obscurité, les sonneries des troupeaux, tout contribue à produire sur l'auditeur une impression ineffaçable. » — (Szadowsky.)

\*\*\*

Les chèvres ont aussi leur part de chansons. Un des plus jolis chants de chèvres de la Suisse romande est celui de M. Visinand, de Montreux, l'auteur de la « Feta d'au quatorze ». C'est le *Tzévroai de Voaitaou* :

Adé si vo, tanta Suzène,  
Bonzor, bonzor, onclio Abram,  
L'iest le fori que vo ramaine  
Vouthron petiou tzévroai d'antan.  
Avoué son cornet,  
Vain vo dere to net  
Et tant fermo que paou :

Salut, brâv-dzèn de Voaitaou! (bis)

Malgré sa vie misérable, le chévrier aime son existence solitaire et conserve son humeur joyeuse. Quand son petit sac de cuir renferme assez de « tomme » et de pain blanc, il n'a plus rien à souhaiter. Et le soir, lorsqu'il redescend au village, si on lui reproche d'être en retard, il répond : Ne « bœllez » pas tant, vous n'y perdez rien, puisque vos chèvres ont le pis mieux rempli.

— Le chévrier fait ce qu'il veut :

Tsacôn son mehi d'en sti mondo,  
Por mè, u contèn dé mon sort.  
Y sus heureux, vo s'en repondo,  
Se me pliégne, l'aré bain tort.  
As bain mon cornet,  
Ma fliota, mon subtil,  
Repetton per Voaitaou :  
« Ne pas grand bain, mà ye lé praou. »  
Chacun son métier dans ce monde,  
Pour moi, je suis content de mon sort.  
Je suis heureux, je vous en réponds,  
Si je me plainais, j'aurais grand tort.  
Aussi mon cornet,  
Ma flûte, mon sifflet,  
Répètent par Veytaux :  
« Je n'ai pas grand bien, mais j'ai assez ! »

Mais voici la perle de l'écrin, « La *tzanson dou victorieu*, » qui termine le petit poème patois des *Chériers* de M. Bornet. La scène se passe dans le joli pays de Montbovon « où les filles ne sont pas des gauchères » dans le joli pays des chèvres. (A suivre).

**Pas gourmaad.** — Quelques amis font une promenade en char à banc. L'un d'eux interpelle le propriétaire de l'attelage :

— Dis-donc, je crois bien que ton cheval manque aussi de combustible; tu ne lui donnes pas d'avoine.

— Ça n'est pas nécessaire, regarde comme il dévore l'espace. Ça lui suffit!

C. P.

### VIVENT LES POÊLES !

La guerre fait des malheureux dans toutes les classes de la société. En matière de chauffage, il arrive même que les riches souffrent plus que les pauvres. Mettez-vous, par exemple, à la place des personnes logées dans ces belles maisons, dont l'atmosphère est à 20° quand marche le mirifique appareil installé au sous-sol. Aujourd'hui, faute de charbon, il ne marche guère ou pas du tout. Si encore on pouvait le remplacer par les poêles de nos ancêtres ! Mais les architectes n'ont prévu ni la conflagration universelle, ni le manque d'anthracite; leurs modernes bâtisses n'ont pas de cheminées. Ah ! comme ils reprennent le dessus, les bons vieux poêles d'autrefois ! M<sup>me</sup> Louise Odin en a dit le charme dans son *Glossaire du patois de Blonay*. Ecoutez-la :

Lè z'ôtro iadzo, on n'avai quie lè grô fornet dè molasse, qu'on tsoûdâvè du l'oto (cuisine) et iô on pouai burlâ lè gourgnè, lè sermin, lè tron dè grôblâ, le dzèno, le resson et tot le débri dou bou. Cliou fornet l'avan ona caretta iô on pouai sè setâ po s'êtsoudâ et iô lè villio passâvan la veilla ein toukein obin ein dzeyein ou merolet su le fornet. On mettai su ci fornet on coussin dè pepin dè cerisë, qu'on passâvè lè man dzèpo po s'êtzoudâ. Cliou fornet l'avan onco on cèseptat qu'on lâi mettai totè souartè d'affèrè dedein po lè tenî ou tsô : on lâi catsivè le medzi po quand lè z'omo revegnan dou bou et lè z'einfan dou catsimo. Quand lè fornet l'iran bon, le catseptat couaisai quemin su le fu et falliai fère bin atteinchon de pa lai bourlâ sè solâ. Cliou fornet l'iran onco tan kemoudo po sètzi lè z'allion mou et lè pyè (langes) dai petit z'einfan à ena couarda qu'on avai crotse dai carro. Se lè villio fornet pouan dèvezâ, n'ein aran dè tsoûzè à no ractâ, leu que l'ant fè dou bin à tant dè zénération et que l'ant yu et odzu tant d'affèrè outoua dè leu. Lai avai bin assebin quoquè bî fornet dè catalè avoué totè souartè dè potret que l'amuzâvan bin petit et grô, mà cliou fornet n'iran pa asse tsô quie cliou dè molasse, fasan ti veintro dein le pâlo. Ora, on n'a rin mè quie dai crouyo fornet, que san mimamein lein d'eitre asse bî quie cliou dai z'anchan.

**Onna niése.** — Djan-Luvi et sa fenna l'avan na niése rappô à l'ardzein. L'è soveint l'ardzein qu'einmodè lè niése eintrè l'hommo et la fenna.

Et Djan-Luvi desâi dinse à sa fenna :

— Qu'a-tu z'u, té, dis-vâi ? Ne pesâvè pas gros cein que ton père t'a bailli.

— Cein que l'è z'u ? L'è z'u que su saillâ d'on asse bouna maison que la tienna, oû-to ! Et t'a biau derè, ne su portant pas venia tota nuva ào mondo !

### THÉORIE ET PRATIQUE.

TANDIS qu'actuellement, en Russie, on s'évertue, non, certes, sans peine, sans surprises, sans déceptions, sans désordres et sans effusion de sang, à mettre en pratique les principes de Marx et de Proud'hon, c'est le moment de rappeler la pochade faite en 1848, à propos de la fameuse théorie de ce dernier « La propriété c'est le vol » :

Dans un des faubourg de Paris,  
Proud'hon passait un jour de fête ;  
Il avait, le matin, comme un bourgeois honnête,  
De l'Elbeuf qu'il portait fort bien réglé le prix.

Un mendiant couvert de croûte  
Va droit à lui, disant : De votre redingote  
La couleur, citoyen, me plaît... donnez-la moi ;  
Elle semble faite à ma taille !

Proud'hon répond : — Comment ! canaille  
Ce vêtement n'est pas à toi ;  
Je l'ai payé, j'en suis le maître »  
— Oh ! j'ai l'honneur de vous connaître,

Dit à Proud'hon notre homme, et j'observe vos lois ;  
N'avez-vous pas au moins répété deux cents fois

Que le peuple dans sa misère  
Devait tomber sur le propriétaire ?  
Il vous en cuira, maître fol,  
Je suis pauvre, avec vous je troque  
Donnez-moi donc votre défroque :  
La propriété c'est le vol. »

### PEINE ET PLAISIR

Un journal anglais dit qu'on peut se faire une échelle du plaisir et de la peine, analogue à celle du thermomètre, le point O marquant la limite du plaisir et le commencement de la peine.

Au-dessus de O on destinerait un certain espace à ce qu'on appelle simplement *bien-être*, et au-dessous on prendrait un même nombre de degrés pour le *malaise*. Au delà de ces limites respectives commenceraient le *plaisir* et la *peine* proprement dits. Du grand nombre de personnes qui sont dans l'état que nous nommons *malaise*, bien peu renonceraient volontiers à la vie, d'où l'on peut inférer que dans cet état, il y a encore quelque portion de *bien-être*, et que l'état moyen de la vie est borné à ce bien-être mêlé à une portion de malaise, parce que les *grands plaisirs* et les *grandes peines* sont rares.

Le *bien-être* étant donc notre état habituel, le *plaisir*, lorsqu'il sera égal à la *peine*, paraîtra moins vil que celle-ci, et des instants égaux de chacun paraîtront inégaux en durée.

**Tac au Tac.** — C'est au café. Quelques messieurs parlent politique. Un jeune étudiant s'approche et prend part à la conversation. Ses arguments ne riment pas à ceux d'un vieux grognard, qui l'interrompt violemment :

— Taisez-vous ! à votre âge, j'étais encore un âne !

— Eh ! bien, Monsieur, vous vous êtes parfaitement conservé.

**Miteux.** — Mme X. se désole. Une mite vagabonde dévore le drap de ses robes sans qu'elle puisse la capturer.

— Elle se moque de moi, pleurniche-t-elle, dépitée.

— Oui, réplique une amie, c'est une mite railleuse.

**Trois raisons.** — Un cafetier hèle au passage une de ses connaissances et lui offre un apéritif.

— Je vous remercie infiniment, répond ce dernier, mais je ne peux accepter pour trois raisons : la première, c'est que c'est aujourd'hui l'anniversaire de la mort de ma mère; la seconde, parce que je ne prends jamais d'apéritif; la troisième, parce que je l'ai déjà pris.

**Grand Théâtre.** — Demain dimanche à 8 h. soir, spectacle gai (prix réduits) : *Madame a ses brevets* et *Durand et Durand*. Les personnes qui aiment et cela fait du bien par le temps qui court, se rencontreront certainement dimanche, au Grand Théâtre.

**Kursaal.** — Aujourd'hui samedi, et demain, dimanche, en matinée, à 2 ½ heures et en soirée à 8 ¼ heures, spectacle de *Musical-Hall*, avec 10 numéros sensationnels. Lever de rideau : *Pour étudier son gendre*, pièce humoristique en 1 acte.

Les derniers numéros de *l'Image*, publication romande richement illustrée, contiennent des articles relatifs à l'irrigation du sol en Suisse; un plan des terrains de la vallée du Flon, à Lausanne, avec un exposé des travaux de préparation, par l'installation de nouvelles industries.

Chaque numéro (20 cent.) contient, en outre, de nombreuses illustrations sur des sujets d'actualité, ainsi qu'une chronique commerciale et industrielle.

**Kefol** NEURALGIE MIGRAINE  
BOITE 10 POUDES : Fr. 150  
TOUTES PHARMACIES

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS